LOCATION Légaré
AUTOMOBILES • CAMIONS • VÉHICULES SPÉCIALISÉS
PARTENAIRE DE CONFIANCE DEPUIS 45 ANS

Montréal (Siège social)
3035, Hochelaga
Montréal QC H1W 1G1

Laval
1501, boul. des Laurentides
Vimont, Laval QC H7M 2Y3

St-Constant
330, route 132
Saint-Constant QC J5A 1M3

Téléphone :
514-522-6466

www.locationlegare.com
NIR : R-506242-8

| LOCATAIRE / LOCATOR: | CONDUIT PAR / DRIVING BY: | DETAIL: |
|---|---|---|
| PRODUCTIONS MARTIN LECLERC<br>Compte Payable<br>575 RUE ST-JOSEPH # 200<br>QUEBBEC QC G1K 3B7<br>(418) 647-2525<br>(418) 647-2525 | Le locataire doit être détenteur d'une carte de crédit valide, il doit être présent en succursale pour la location. Le conducteur doit avoir un permis valide avec la classe de permis approprié pour la conduite du véhicule demandé sur cette soumission.<br># Permis Exp. | DATE .....: 14-05-2026 10:12:00<br>DESTINATION .....: Carleton sur Mer<br>TRANSPORT DE ...: Passagers<br>NIR .....: R-118905-0<br># COMMANDE .....: Elles<br>AUTORISÉ PAR ....: HERVE GAILLARD (377 1516)<br>PRÉPOSÉ .....: NANCY LAPORTE |

Destination Etats-Unis interdite

| PÉRIODE DE LOCATION / RENTAL PERIOD | TAUX DE LOCATION / RENTAL RATE |
|---|---|
| DÉBUT DU CONTRAT/CONTRACT START<br>Date: 18-06-2026 Heure/Time 08:00<br><br>**FIN DU CONTRAT/END OF CONTRACT**<br>Date: 21-06-2026 Heure/Time 07:00<br><br>PROLONGEMENT/PROLONGATION<br>Date: Heure/Time<br><br>**Demandé par/Demanded by:**<br><br>RETOUR RÉEL<br>Date: Heure/Time | PÉRIODE / PERIOD .....: 3 J<br>LOCATION / LEASING .....: 864.00<br>FRAIS ENVIRONNEMENTAUX<br>ENVIRONMENTAL FEES .....: 21.90<br>PROTECTION CONTRE LES DOMMAGES<br>PROTECTIONS AGAINST DAMAGES .....: 135.00<br>**KM INCLUS (*voir exception) .....: 300**<br>**$ / KM (*voir exception) .....: 0.34**<br>SI RETARD / IF LATENESS .....: 95.00/H<br><br>**Des frais de 3.50$/litre (taxes incluses) me seront facturés si le véhicule est retourné sans que le réservoir ne soit plein.**<br><br>***Après 600 km par journée facturée maximum 5000 km par mois, le km excédentaire sera facturé à 0,45 $ le km.**<br><br>**J'ACCEPTE CES CONDITIONS / I AGREE TO THESE CONDITIONS** _____ |

US destination prohibited

| Unité/Unit | Licence | Modèle/Model | Date | Heure/Time | Millage retour<br>Mileage return | Millage début<br>Mileage departure | Millage effectué<br>Mileage done |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| G2190 | AE52607 | E450 MINIBUS 21PLACES 7.3L MODELE G5 | 18-06-2026 | 00:00 | | | |
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |

*** Charge ...

Destination États-Unis interdite

PROTECTION CONTRE LES DOMMAGES

Généralement, dans le cas d'une collision dont le conducteur n'est pas responsable, aucune franchise n'est facturée, outre des frais administratifs. Cette couverture est annulée si le conducteur pose des gestes prohibés et violents avec le véhicule. Dans ce cas et dans les autres cas, incluant les dommanges aux pneus, le vol de véhicule, le vandalisme incluant les graffitis, pour tous dommages directs ou indirects au véhicule loué, dommages en responsabilité civile, une franchise est imputable et le locataire s'engage à payer la somme de

Somme ..... Zéro sous certaines conditions .....(Si 0$, voir réglements)

par événement ou par sinistre. Dans certains cas, la perte d'usufruit du véhicule ainsi que les frais applicables pour gestion de dossier en dommages pourrait être ajouté à cette franchise. Le locataire ne peut bénéficier et renonce à tout droit ou exonération selon l'article 116 de la loi sur l'Assurance Automobile du Québec.

Cette protection est directement relié au rapport de condition du véhicule au départ, complété en présence du locataire et aux règlements sur la protection supplémentaire (option franchise à zéro), si le locataire a accepté cette protection. Pour se prévaloir de cette protection contre les dommages, le locataire ou le conducteur devra rapporter dans les 24 heures, par rapport de police ou par constat amiable, tout accident, avarie ou perte, au locateur et le locataire ou le conducteur ne doit en aucun temps admettre sa responsabilité pour tout accident dans lequel le véhicule-moteur loué est impliqué. Si aucun document officiel sur les dommages causés au véhicule loué n'est remis dans les 24 heures suivant la location, les jours de perte d'usufruit seront facturés jusqu'à la réception du document officiel. Si aucun document n'est remis dans un délai maximal de 14 jours, le locataire ou son conducteur devra payer les dommages complets du véhicule en plus des frais administratifs et des frais de perte d'usufruit du véhicule. J'ai pris connaissance de mes responsabilités et obligations, lesquelles m'ont été expliquées et j'accepte.

Signature .....

Je soussigné déclare être titulaire d'un permis de conduire valide au Québec autre qu'un permis d'apprenti. Celui-ci ne fait pas l'objet d'une suspension de la part de la Société de l'Assurance Automobile du Québec ou d'une autre autorité. Je déclare posséder les classes appropriées pour la conduite du ou des véhicules décrits au contrat et d'avoir plus de 21 ans. Je m'engage à respecter ces mêmes règles pour toute autre personne appelée à conduire ce ou ces dits véhicules. De plus, je m'engage à ne pas utiliser le ou les dits véhicules avec des facultés affaiblies ou à des fins illégales, ni à les utiliser pour le transport de matières défendues ou illégales.

Initiales .....

S'il advenait une saisie et/ou perte d'usage du véhicule, je m'engage à indemniser et à dédommager, Location Jean Légaré Ltée, selon le coût journalier de location du dit véhicule indiqué au présent contrat pour toute la période de cette perte d'usage ou de saisie, ainsi que tout autres dommages-intérêts découlant de cette saisie et/ou perte d'usage. De plus, je m'engage à rembourser les frais, déboursés et honoraires professionnels reliés à la récupération et de mainlevée du véhicule en cas de saisie et/ou perte d'usage.

Je déclare également être personnellement responsable de toutes contraventions, infractions, amendes, pénalités, frais d'autoroute à péage, billets de stationnement, de surcharge ou permis de voyage qui pourraient être décernés au dit véhicule ou véhicule lourd, à son conducteur ou son exploitant ou à son possesseur pendant la période de location.

Je déclare être aussi responsable de tous frais qui pourraient en découler. J'autorise Location Jean Légaré Ltée à transmettre la copie de ce contrat de location aux autorités, si celui-ci est demandé, que ce soit pour une contravention municipale, provinciale, en photo radar ou pour une enquête.

Finalement, je déclare avoir lu, compris et accepté les conditions et termes du présent contrat, lesquelles m'ont été expliquées lors de sa signature. De plus, je consens par les présentes à payer tous les frais engagés durant la location et connus postérieurement au paiement du présent contrat par Location Jean Légaré Ltée, incluant tous frais de collection et les honoraires d'avocats se rapportant aux montants exigibles selon le contrat, soient prélevés sur ma carte de crédit après avoir été contacté ou tenter d'être contacté par Location Jean Légaré Ltée.

Un frais administratif de 1,7% par mois (20,4% par année) sera chargé sur toutes sommes impayées exigibles en vertu du présent contrat dépassant 30 jours de la date de la facturation. Tous frais bancaires et administratifs suite à un refus de paiement seront facturés.

Je me porte caution conjointement et solidairement, de l'exécution de l'ensemble des obligations imposées au locataire au présent contrat et de plus, je renonce par les présentes, explicitement, au bénéfice de discussion ainsi qu'au bénéfice de division.

Remarque

Signez ici

Signature du client .....

Signature du chauffeur .....

| DESCRIPTION | Quant. | Inclus | Chargé | Taux | Montant |
|---|---|---|---|---|---|
| Kilométrage | 1600 | 300 | 1300 | 0.34 | 442.00 |
| Frais Fixe D'Entretien | 1.00 | | 1 | 8.95 | 8.95 |
| Suppl. véhicules à mainte... | 1.00 | | 1 | 13.20 | 13.20 |

Politique d'annulation : Toute annulation faite à l'intérieur de 4 Jours avant la date et l'heure du départ inscrites au contrat est assujettie à une pénalité de 100.00 % du total estimé des coûts de location, jusqu'à concurrence de 353.65 $ plus taxes

US destination prohibited

| | |
|---|---|
| **Sous-total** | 464.15 |

**RÉSUMÉ / RESUME**

| | | |
|---|---|---|
| Location : 3 J | $ | 864.00 |
| Protection contre les dommages : 3 J | $ | 135.00 |
| Protection supplémentaire : 3 J | $ | 105.00 |
| Frais Environnementaux : 3 J | $ | 21.90 |
| | $ | |
| | $ | |
| | $ | |
| | $ | |
| Sous-total | $ | 1 590.05 |
| T.P.S: R-103367363 | $ | 79.50 |
| T.V.Q.: 1000654121 | $ | 158.61 |
| ESSENCE OU DIESEL | $ | Non inclus |
| TOTAL | $ | 1 828.16 |
| DÉPÔT REÇU | $ | |
| Montant à payer après dépôt reçu | $ | |

J'ai reçu la balance de mon dépôt/I received the balance of my deposit _____

J'accepte cette facture/I accept this invoice _____

| RÉSERVATION | CONTRAT | FACTURE |
|---|---|---|
| 539763 | | |